

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

de révision du POS en PLU

de la Commune de Saint Bauzille de la Sylve

Par arrêté n° 57/2016, a été prescrite l'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme qui porte sur l'ensemble du territoire communal. Il prévoit un développement urbain maîtrisé, un soutien à l'économie locale (agriculture, tourisme, commerce) ainsi que la valorisation du patrimoine naturel et paysager local.

L'enquête publique se déroulera pendant 33 jours consécutifs, soit :

du 17 octobre 2016 au 18 novembre 2016 inclus

Le commissaire enquêteur, Florence ROSSIER-MARCHIONINI, désignée par la Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier, se tiendra à disposition du public en mairie de Saint Bauzille de la Sylve, pour recevoir ses observations écrites ou orales :

Lundi 17 octobre 2016 :	de 9h à 12h
Samedi 5 novembre 2016 :	de 9h à 12h
Vendredi 18 novembre 2016 :	de 16h à 19h

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Saint Bauzille de la Sylve où toute personne pourra les consulter et déposer ses observations, propositions ou contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet aux jours et horaires suivants :

Lundi :	de 10h à 12h et de 15h à 18h
Du mardi ou jeudi :	de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30
Vendredi :	de 10h à 12h

Exceptés les jours fériés.

Le public pourra également adresser ses observations, propositions et contre-propositions par correspondance avant la clôture de l'enquête au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Saint Bauzille de la Sylve
Place de la Mairie
34 230 SAINT BAUZILLE DE LA SYLVE

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Par décision du Préfet de l'Hérault, l'élaboration du Plu de la commune de Saint Bauzille de la Sylve n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Un mois après la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Maire un rapport et des conclusions motivées. Une copie de ce rapport sera déposée en mairie et sera à la disposition du public pendant un an. Le public pourra consulter ce rapport en mairie ou sur le site internet de la commune : www.mairie-stbauzilledelasylve.fr, menu « commune », rubrique « urbanisme ».

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal délibèrera pour décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à la mairie auprès de l'autorité responsable du projet, en la personne de Mr Veyrat, adjoint délégué à l'urbanisme au n° de tél : 04.67.57.51.37.